

HABILITATION ÉLECTRIQUE B2VL BCL B0L B2L 2025

STANDARD



Site de Cataroux - Clermont-Ferrand
ou chez vous : [nous consulter](#)



2.00 jours
(14.00 h)



Places min. : 4 personnes
Places max. : 8 personnes



1 100.00 € HT / personne
ou chez vous : [nous consulter](#)

LES PROCHAINES SESSIONS

Cette formation vous intéresse ? Contactez-nous et nous fixerons ensemble la date de votre choix.

PERSONNELS CONCERNÉS

- Techniciens
- Mécaniciens
- Toute personne pouvant intervenir sur un véhicule électrique ou hybride

OBJECTIF

- Savoir appliquer les principes fondamentaux de la prévention des risques d'origine électrique, afin de pouvoir réaliser des opérations non électriques sur un véhicules électrique conformément à la norme UTE C 18-550 (Habilitation B2VL)
- Savoir appliquer les principes fondamentaux de la prévention des risques d'origine électrique, afin de pouvoir réaliser des opérations de consignation sur un véhicule électrique ou hybride conformément à la norme UTE C 18-550 (Habilitation BCL)

PROGRAMME DE LA FORMATION

LE SAVOIR

Les dangers de l'électricité :

- Analyser les risques électriques liés aux travaux électriques, à la consignation, les interventions, les essais et les différentes opérations sur batterie (connexion, déconnexion, manipulation, contrôle, vérification d'électrolyte, nettoyage)
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail d'une intervention, d'un essai avec ou sans voisinage

Les responsabilités :

- Préciser le rôle des acteurs (exécutants, chargés de réparation, travaux, etc.) et leurs limites
- Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux d'ordre électrique et les limites par rapport aux travaux d'ordre non électrique et sous tension
- Décrire les travaux hors tension : par consignation, par mise hors tension

L'habilitation :

- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage (symbole, rôle de chacun, etc.)
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation ou de mise hors tension, avis de fin de travail) ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instructions de sécurité, etc.)
- Caractériser les domaines d'intervention et d'essai
- Décrire pour le véhicules/engin, les opérations de la consignation/déconsignation

LE SAVOIR FAIRE

- Mises en pratiques des apports théoriques de la veille sur des exercices spécifiques an atelier sur véhicule électrique ou hybride : les spécificités et les points de vigilance

- Citer les différents travaux avec ou sans voisinage : hors tensions, sous tension
- Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique

Le matériel et outillage de sécurité :

- Enoncer les fonctions des matériels électriques (dispositifs de séparation, dispositifs de VAT)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation technique
- Documentation norme UTE C 18-550
- Véhicule hybride ou électrique
- EPI et EPC
- Travaux pratiques

PRÉ-REQUIS

- Aucun

COMPÉTENCES VISÉES

- Respect des procédures de sécurité
- Application des méthodes de travail

INDICATEURS

Offre proposée dès 2024, pas encore de statistiques disponibles.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Si votre état de santé nécessite des aménagements particuliers, n'hésitez pas à contacter notre Référente Handicap Formation : referent-handicap-formation@michelin.com

SUIVI ET ÉVALUATION

- Evaluation par le formateur. Les participants sont évalués à l'issue de la formation sur des critères théoriques et pratiques
- Evaluation théorique : 70% de bonnes réponses
- Evaluation pratique : Mise en situation pratique, le participant devant réaliser en parfaite autonomie les travaux figurant sur l'ordre de réparation
- Si les résultats de l'évaluation au travers du Livret d'Evaluation sont concluants, l'Organisme de Formation émettra un titre d'habilitation électrique B2VL BCL nominatif.